DLP 15-2-82925920

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION POITOU - CHARENTES
CHARENTE - CHARENTE-MARITIME - DEUX-SEVRES - VIENNE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
13, Route de la FORET - BIARD - 86000 POITIERS — TEL. (49) 58.39.02

ABONNEMENT ANNUEL
C. C. P. LIMOGES 4. 752. 22. X.
Sous Régisseur de recettes et d'avances
AVERTISSEMENTS AGRICOLES
13, Rte de la Forêt - Biard - 86000 POITIERS
60 F.

BULLETIN N° 2 - Edition "GRANDES CULTURES" du 12 Février 1982

LARVES DE GROSSES ALTISES

COLZA D'HIVER

Les indications du précédent bulletin sont confirmées : seule la partie Sud des Charentes est attaquée, mais à des niveaux à peine supérieurs au seuil de traitement : (voir carte au verso).

Pour les parcelles les plus attaquées, un traitement est encore possible compte tenu du fait que les larves sont peu développées. Se reporter au bulletin n° 1/82.

CHARANCON DE LA TIGE

Malgré des conditions météorologiques très favorables, les vols sont relativement faibles et limités aux secteurs habituellement infestés. On ne note jusqu'à présent que trois parcelles sur l'ensemble du réseau, dans lesquelles les seuils sont dépassés : Brie (16) , Villebois Lavalette (16) et Jardres (86).

Nous rappelons que le seuil d'alerte est de 10 charançons piégés en un jour et le seuil de traitement de 40 captures cumulées. Si le second seuil est dépassé, le traitement devra être immédiat, compte tenu du fait que la maturité sexuelle des femelles est atteinte et que le colza est à un stade très sensible (début d'élongation de la tige).

MALADIES DES BLES

CEREALES D'HIVER

Surveiller les maladies du pied pour détecter éventuellement des attaques précoces. On estime que le seuil de traitement est de 25 % de talles touchées par le piétin verse au redressement. Le traitement doit être placé lorsque les attaques les plus profondes atteignent la tige , faute de quoi, la remanence des produits est insuffisante, et il faut renouveler l'application. Nous indiquerons dans des bulletins ultérieurs comment évoluent les attaques de piétin.

Nous déconseillons tout traitement précipité sur les cultures atteintes de rouille brune et d'oïdium en raison de la progression très lente de ces maladies en l'absence de températures relativement élevées.

PUCERONS SUR BLE ET ORGE D'HIVER

On observe actuellement des pucerons dans certaines parcelles, et en particulier sur semis précoces. Ces pucerons ne représentent plus aucun risque à l'heure actuelle : les contaminations de jaunisse nanisante ont été réalisées et les plantes arrivent maintenant à un stade de résistance.

En conséquence, nous déconseillons toute application insecticide actuellement sur ces parcelles.

NB : Ces infestations de pucerons représentent une menace pour les orges de printemps (jaunisse)et les blés d'hiver (attaques sur épi). Des bulletins ultérieurs feront le point sur ces problèmes.

Imprimé à la Station le 12.2.82
Préc. Note : Bulletin N° 1 du 27.1.82

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"POITOU-CHARENTES"

P2

R. GUILLEMENET

R. GUILLEMENET N° 1664 AD
Imprimerie de la Station Poitou-Charentes - Directeur-Gérant : R. GUILLEMENET - Inscription à la C.A.P.P.P.

LARVES D'ALTISES SUR COLZA

Carte des infestations en fevrier 1982

(les chiffres indiquent le pourcentage de pieds atteints : le seuil est de 70 %)

